

Réussir



un accueil de loisirs éco-responsable



*Recueil d'aide à la mise en place d'actions
éco-responsables dans un accueil de loisirs en Alsace*



Pourquoi ce recueil d'aide à la mise en place d'actions éco-responsables ?

La prise en compte de l'environnement dans un accueil de loisirs répond à un double enjeu : sensibiliser les publics accueillis tout en s'engageant dans une démarche éco-responsable afin de mettre en cohérence la parole et l'action.

Une enquête menée en 2007 auprès de 107 accueils de loisirs du Bas-Rhin a permis de mettre en évidence :



- **une forte volonté d'agir** sans savoir par où commencer,
- un souhait marqué de **mettre en place des animations** directement liées à l'environnement sans avoir au préalable pensé à améliorer le fonctionnement de la structure,
- **des besoins en outils pédagogiques, en formation et surtout en accompagnement** méthodologique et pédagogique pour mener une démarche globale.

Un espace extérieur vivant.

Autant de paramètres intégrés par les associations d'éducation à l'environnement pour répondre à cet enjeu de la cohérence. Des compétences et une expérience à valoriser et à partager !

En 2008, afin de trouver les conditions nécessaires à la mise en œuvre d'un transfert de compétences efficace, le réseau alsacien d'éducation à l'environnement a accompagné en expérimentation 6 accueils de loisirs.

Ces tests ont permis d'identifier **les ressources, les conditions appropriées ainsi qu'une méthodologie adaptée à la mise en place d'une démarche d'amélioration continue.**

➡ Ce document, ainsi que le site Internet www.ariena.org rubrique « éco-responsabilité », illustrent des éléments et des points de vue issus des besoins exprimés et des expériences de terrain. Pour chaque partie, retrouvez sur le site Internet des outils et des compléments d'information.

Sommaire

- page 3 L'environnement en accueil de loisirs...
- page 4 Une démarche coopérative de progression
- page 5 Éléments budgétaires et financement
- pages 6 - 7 Un état des lieux en deux étapes
- page 8 De l'immersion à la formation
- page 9 La construction d'un plan d'actions
- page 10 L'accompagnement du centre socioculturel d'Obernai, une riche phase d'immersion
- page 11 Des P'tits Veinards plein d'énergie à Duttlenheim
- page 12 Quelques exemples d'actions !
- page 13 Freins et leviers
- page 14 Un réseau de structures et de compétences
- page 15 Pour aller plus loin...

L'environnement en accueil de loisirs...

Nature, eau, déchets, jardin, énergies ... l'actualité et l'urgence environnementales incitent à proposer des projets pédagogiques visant à sensibiliser les jeunes à la nature et à l'environnement. Mais, attention à la cohérence ! Un message n'a de sens que s'il est aussi appliqué dans la structure.

Environnement et citoyenneté

La préservation de l'environnement est un enjeu très important. La France l'a clairement affiché en 2005 en intégrant à la Constitution une charte de l'environnement.

Extrait de la charte de l'environnement

Art.1- Chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé.

Art. 2 - Toute personne a le devoir de prendre part à la préservation et à l'amélioration de l'environnement.

Art.3 - Toute personne doit, dans les conditions définies par la loi, prévenir les atteintes qu'elle est susceptible de porter à l'environnement ou, à défaut, en limiter les conséquences.

Art. 8 - L'éducation et la formation à l'environnement doivent contribuer à l'exercice des droits et devoirs définis par la présente charte.

Découverte ludique et sensorielle de la nature.

Il est donc naturel qu'un accueil de loisirs, qui a une finalité éducative et une mission dans la transmission de valeurs citoyennes, développe des projets visant à **sensibiliser les jeunes à la préservation de la nature et de l'environnement**. Surtout qu'un enfant peut y passer chaque année autant, voire plus de temps qu'à l'école. En effet, en comptant le midi, le soir et le mercredi, un enfant peut être pris en charge jusqu'à 26 heures par semaine en accueil collectif de mineurs.



Animation plantes sauvages.

D'un autre côté, il est nécessaire d'apporter une attention particulière au **fonctionnement de la structure** pour :

- prendre part à la préservation et à l'amélioration de son environnement afin d'offrir aux publics accueillis un **environnement équilibré et respectueux de la santé**,
- faire en sorte que le fonctionnement de la structure soit cohérent avec les projets pédagogiques proposés. Est-il pertinent de faire une sensibilisation au tri des déchets si la structure ne trie pas les siens ?

Vers un fonctionnement éco-responsable

La prise en compte de l'environnement au quotidien relève d'une certaine sensibilité et de valeurs citoyennes. Pour que ces valeurs soient partagées et transmises, il est nécessaire d'offrir aux jeunes un cadre cohérent. Mais comment faire ? Par où et par quoi commencer ? Avec quels acteurs ? Qui mobiliser ? Faut-il associer tous les salariés ? Quels outils utiliser ?...

Agir pour un accueil de loisirs éco-responsable est pédagogiquement riche mais la mise en oeuvre du projet peut être complexe : connaissances des concepts et des actions réalisables, mobilisation de tous les acteurs, habitudes comportementales... Dans tous les cas, il faut faire preuve de patience et œuvrer avec méthode.

Une chose après l'autre... Ce qui est important c'est d'entrer dans une dynamique coopérative de progression.

Une démarche coopérative de progression

La mise en cohérence environnementale des accueils de loisirs se fonde sur une démarche participative d'amélioration continue.

1. Genèse du projet

- **Créer une dynamique d'équipe.**

Quelle que soit l'origine de cette idée (directeur, administrateurs, salariés, parents, enfants), elle doit pouvoir être partagée par tous.

- **Rechercher des ressources et des partenaires techniques et pédagogiques.**

Envisager de se faire accompagner par une structure locale d'éducation à la nature et à l'environnement (cf. page 14).

2. Montage du projet

- **Désigner un coordinateur parmi le personnel.**

Un référent en interne permet à la structure d'être autonome dans le projet.

- **Constituer un comité de pilotage représentatif de la vie de la structure.**

L'implication dans ce groupe de travail de l'autorité de décision est un gage de réussite d'une démarche qui s'inscrit dans le temps.

- **Élaborer un budget et construire un échéancier de travail.**

Un tel projet nécessite du temps et de l'argent. Des pistes de financement existent (cf. page 5).

- **Prendre contact avec la structure d'accompagnement choisie.**

Le rôle de chacun doit être clarifié dès le départ (cf. encart).

Le rôle de l'accompagnateur :

- Donner des méthodes et des outils.
- Orienter vers des personnes et des structures ressources.
- Apporter des connaissances environnementales et naturalistes.
- Motiver, donner envie, expliquer les enjeux.
- Cadrer le projet, faire respecter une démarche cohérente.

Médiateur, formateur, facilitateur..., il ne fera pas à la place de l'équipe du centre.

Panneaux photovoltaïques.



3. Un état des lieux en deux étapes

- **Recueillir les perceptions de l'environnement et de la démarche.**

Les outils d'expression des représentations initiales peuvent être utilisés.

- **Réaliser un diagnostic technique.**

L'état des lieux est le véritable point de départ d'une démarche d'amélioration continue. Il permet d'identifier les points de progression dans les différents domaines : eau, produits ménagers, air, déchets, espaces verts, énergie, etc. (cf. page 6 et 7).

4. Immersion : donner envie, montrer que c'est possible !

- **Sensibiliser l'équipe aux problématiques environnementales.**

Des visites sur site (usine de tri des déchets, station d'épuration, etc.) sont appréciées et fédératrices (cf. page 8).

- **Identifier les actions à réaliser et donner envie d'agir.**

La rencontre avec une structure « modèle » met en évidence le côté faisable et non démesuré d'une telle démarche.

5. Élaboration d'un plan d'actions

Se mettre d'accord sur les actions à réaliser.

Plusieurs niveaux d'actions sont possibles, des plus simples aux plus complexes :

- Généraliser **des comportements** permettant de supprimer les gaspillages (eau, énergie...).
- Installer **des petits équipements** facilitant les économies (installation de récupérateurs d'eau, de lampes fluocompactes, etc.) et les rendre visibles.
- Investir dans **des équipements plus lourds** (panneaux solaires, isolation, etc.).

6. Mise en place des actions et évaluation permanente

- **Impliquer les usagers dans la mise en place des actions.**

Dans la continuité de la démarche, les parents, les enfants et les bénévoles seront invités à participer aux actions (achat d'un vélo, mise œuvre d'une animation ou d'un projet pédagogique, etc.).

- **Suivre la mise en place des actions et mesurer les progrès réalisés.**

Le coordinateur du centre pourra concevoir un outil de suivi des actions.

Eléments budgétaires et financement

Une démarche éco-responsable s'inscrit sur du long terme et de nombreuses actions seront réalisées. Au-delà des projets à mettre en œuvre et qui représentent chacun un coût à prendre en compte, la démarche en elle-même nécessite un investissement à prévoir dès le départ.

Les postes budgétaires à prévoir

Les éléments cités ci-contre sont issus des expérimentations menées sur le terrain et prennent en compte une année d'accompagnement d'un accueil de loisirs par un tiers. Les coûts sont présentés à titre indicatif et ne prennent pas en compte la mise en œuvre des actions qui permettront en outre de réaliser des économies.

Des pistes de financement

Les démarches d'éco-responsabilité sont accueillies avec enthousiasme, surtout si le projet permet assez rapidement la réalisation d'actions concrètes. Le projet peut ainsi faire l'objet d'une demande de subventions auprès de Jeunesse et Sports, de certaines fondations (Fondation Nicolas Hulot, Fondation de France, etc.) et de collectivités (communes, communautés de communes, département, etc.). Vérifier par exemple auprès de la commune si un projet territorial pour la jeunesse existe.

En l'absence de dispositif spécifique, l'accompagnement par un tiers peut être présenté comme une formation d'équipe. Une demande de prise en charge peut alors être envisagée. Pour cela, la structure d'accompagnement doit être agréée « organisme de formation ». Se renseigner auprès de son organisme paritaire collecteur agréé (O.P.C.A.).



➔ Vous trouverez sur le site www.ariena.org, à la rubrique « éco-responsabilité », des éléments chiffrés de certaines actions envisageables (lampes basse consommation, récupérateur d'eau, etc.).

Postes	Coût
Implication de l'équipe salariée : toute l'équipe participe à l'état des lieux, aux visites sur le terrain et à l'élaboration du plan d'actions.	16 à 20 heures par salarié
<i>Ces heures sont à répartir le plus possible selon les temps de réunion d'équipe déjà existants.</i>	
Coordination du projet en interne : le coordinateur est le référent du projet. Il organise les temps forts et mobilise l'équipe autour de lui. Il est l'interlocuteur privilégié de l'accompagnateur.	20 à 30 heures
Attention : <i>si le choix est fait de tout gérer en interne, il faudra ajouter les heures d'accompagnement.</i>	
Accompagnateur : il coordonne le projet, organise et anime les différents temps de la démarche.	60 à 80 heures
<i>Un tel accompagnement peut cadrer avec des appels à projets de fondations ou des lignes de financement des collectivités.</i>	
Visites et sorties de terrain : des temps d'immersion à l'extérieur permettent de sensibiliser les acteurs concernés.	Droits d'entrée, intervenant, transport
<i>Certaines visites comme les usines de recyclage des déchets ou les stations d'épuration sont généralement gratuites. D'autres demanderont le paiement d'un droit d'entrée.</i>	
Communication auprès des différents usagers.	Impression, papeterie, frais d'envois
<i>C'est une étape à ne pas négliger pour réunir l'ensemble des usagers autour du projet.</i>	
Suivi des projets et évaluation : ce temps de suivi est réalisé par le coordinateur interne. S'inscrire dans une dynamique d'amélioration continue implique le suivi régulier des actions et des comportements.	8 à 12 heures par mois
<i>Ce temps existe déjà dans le cadre des missions de responsable d'équipe et/ou de structure.</i>	

Un état des lieux en deux étapes

L'état des lieux pose l'existant et sert de base pour la suite. Il veille d'abord à identifier les perceptions des acteurs de la structure vis-à-vis de l'environnement et de la démarche. Il se compose ensuite d'un diagnostic technique qui permet d'avoir une photographie du fonctionnement du centre en début de projet.

Perception et implication dans la démarche

La construction du projet se base sur les représentations des acteurs concernés. Deux niveaux de perception sont à considérer.



Notions environnementales

En dehors du comité de pilotage qui représente l'ensemble des usagers, le projet sera porté en interne par les salariés (animateurs, personnels technique et administratif, personnel de cuisine...). Pour poursuivre, il est donc nécessaire d'identifier le degré de connaissances des problématiques environnementales et des solutions envisageables de chacun des salariés. Leur perception de la démarche se fera dans le même temps.

Implication dans la démarche

D'autres acteurs sont concernés : enfants, parents, bénévoles, élus. Informer, solliciter, recueillir la perception de ces différents acteurs a un double intérêt : communiquer sur la démarche entreprise et s'ouvrir sur l'environnement extérieur proche.

La réunion d'information du début d'année peut être l'occasion de capter l'attention de ces acteurs. Un questionnaire d'enquête simple et pouvant être complété rapidement peut également leur être remis. L'objectif est de savoir ce qu'ils pensent de la démarche et s'ils y adhèrent.

La pédagogie de projet

La méthodologie proposée est basée sur la pédagogie de projet. **C'est un processus d'apprentissage qui met les participants en situation :**

- d'exprimer des envies, des questions, des besoins, des manques, des ambitions,
- de rechercher des moyens d'y répondre,
- de planifier collectivement la mise en œuvre du projet et de le vivre.

C'est une pédagogie qui place le participant au cœur du projet. Celui-ci se construit en fonction des représentations initiales de chacun. Cela permet de prendre connaissance de ce que chacun sait, ressent et imagine sur le thème ou l'objet en question.

Extrait de « *Alterner pour apprendre* » du réseau École et Nature.



Des projets pédagogiques motivants et plaisants pour les enfants.



Photolangage, blason...
Des outils permettant
l'expression des
représentations initiales.



Un diagnostic technique

Comment envisager d'améliorer le système de tri ou encore de diminuer la consommation d'eau sans avoir d'éléments concrets de référence ? Avant d'agir, il importe de connaître sa situation initiale.

Les points à analyser :

- Eau : consommation (factures), comportement, installations...
- Energies : consommation (factures), installations (lampes, appareils)...
- Déchets : consignes et qualité du tri, compost...
- Alimentation : repas « Bio » et/ou local, emballages des goûters...
- Transports : à usage des salariés (vélo) et des jeunes (trajets courts et longs).
- Qualité d'accueil : aménagements intérieurs et extérieurs (jardin), communication, valorisation des projets des enfants...
- Animations et art de la « récup' », bureautique et consommables, etc.

Faire un diagnostic complet et détaillé sans se lancer dans un processus trop lourd. Le diagnostic doit permettre d'identifier les points d'actions techniques et pédagogiques possibles, adaptés au contexte, aux objectifs pédagogiques et aux contraintes liés à la structure même.

Différentes méthodes de contrôle de la consommation d'eau existent.



À chacun sa méthode !

À partir des outils existants, plusieurs méthodes de mise en œuvre du diagnostic sont possibles. Pour chacune, veiller à associer tous les usagers. En voici quelques exemples :

- désigner une personne de l'équipe pour mener l'enquête,
- faire appel à un accompagnateur,
- mener le diagnostic avec l'équipe que ce soit lors d'un temps de réunion ou en parcourant les locaux,
- impliquer les jeunes, à travers un projet pédagogique.

Le potager au service d'une alimentation raisonnée.

Quelle filière de tri interne peut-on mettre en place ?

Vous trouverez sur le site
www.ariena.org
à la rubrique « éco-responsabilité »

- des références liées aux éco-gestes,
- des exemples d'outils et de supports pédagogiques pour recueillir les représentations initiales,
- des références et des outils pour mener un diagnostic technique.



De l'immersion à la formation

Chaque acteur doit se sentir concerné par le projet. Pour cela il est profitable de se confronter à la réalité par une approche de terrain. De la prise de conscience à la formation technique et pédagogique, il convient de privilégier le vécu.

Sensibiliser aux problématiques environnementales

La finalité d'une démarche éco-responsable n'est pas dans l'application de gestes « écolo » mais dans la compréhension des enjeux et de l'impact des gestes au quotidien.



Des actions sur le terrain (sorties, visites) permettront d'identifier concrètement le lien entre des gestes mis en place dans la structure et les problématiques environnementales.

- La visite d'un centre de tri ou d'une usine de recyclage des déchets pour mieux comprendre les consignes de tri.
- La découverte d'une station d'épuration pour illustrer la pollution des milieux naturels due aux produits utilisés avec l'eau (produits ménagers, d'entretien, etc.).
- Une animation sur l'alimentation pour comprendre le lien entre santé et environnement.

Agir au centre d'accueil, c'est possible !

La motivation des salariés et des autres usagers peut décroître devant certaines contraintes techniques et réglementaires. La rencontre d'acteurs locaux qui ont mis en place des actions spécifiques est alors essentielle pour démontrer la faisabilité de celles-ci.

- Rencontrer les créateurs et animateurs d'un jardin pédagogique.
- Vivre une animation thématique avec une association d'éducation à l'environnement.
- Rencontrer une autre structure qui fonctionne de manière éco-responsable.

Ces temps de rencontre permettent l'émergence d'une motivation plus forte.

Se former pour agir

La compréhension et l'envie d'agir sont là ! Les idées se bousculent déjà !

Mais, avant de construire et de mettre en œuvre le plan d'actions, il faut consolider la base de connaissances. Des formations spécifiques adaptées sont indispensables pour chasser les idées fausses et les interrogations qui pourraient subsister. Ces temps techniques et pédagogiques ont deux objectifs :

- mieux comprendre les enjeux et les notions (Ex : débat autour d'un film),
- s'approprier des outils tout en approfondissant certains thèmes : par exemple les malles pédagogiques « Rouletaboule » sur les déchets, « Les Maîtres de l'énergie » sur l'énergie, « Ricochets » sur le thème de l'eau, etc.

Les malles pédagogiques sont de bons supports pour mener des animations thématiques.



Vous trouverez sur le site

www.ariena.org

à la rubrique « éco-responsabilité »

- des idées de sorties par thème,
- des exemples de supports techniques et pédagogiques,
- des références d'outils d'animation à la nature et à l'environnement.

La construction d'un plan d'actions

S'inscrire dans une **démarche d'amélioration continue** constitue une dynamique à long terme. Pour cela, il est nécessaire de construire un programme qui définit les actions à mettre en œuvre en lien avec le diagnostic technique. C'est une sorte de carnet de route !



Une opération en plusieurs étapes

1. Présenter les résultats du diagnostic technique

À l'issue du temps d'immersion, les idées de projets ne manquent pas. Les résultats du diagnostic doivent alors être communiqués aux acteurs de la structure pour que des actions en lien avec sa réalité fonctionnelle soient proposées.

2. Recueillir, mutualiser et organiser

Le comité de pilotage, constitué en amont, se réunit afin d'étudier les propositions d'actions mutualisées et classées au préalable par le coordinateur. Ce groupe élabore et rédige le document final. La forme importe peu, mais il sera pertinent de développer pour chaque action :

- l'origine, le constat fait par le diagnostic,
- les objectifs techniques (indicateurs de suivi),
- les objectifs pédagogiques,
- les moyens à mettre en œuvre.

3. Valider le programme d'actions

Avant la mise en œuvre, le document sera validé par le conseil d'administration pour une association et par les élus locaux pour une structure communale.

Associer tous les acteurs

Les parents et les bénévoles apporteront un regard extérieur intéressant au travers de leurs idées d'actions. Les solliciter absolument durant cette phase en leur envoyant par exemple un document de consultation avec les résultats du diagnostic.

Les enfants sont les principaux usagers des locaux. Que ce soit dans des temps pédagogiques ou de vie quotidienne, les enfants auront des idées que n'ont pas les adultes. Leur enthousiasme apportera en plus de la fraîcheur au projet.

Du projet associatif au projet pédagogique

La prise en compte de l'environnement est une valeur qui a sa place à tous les niveaux de la structure.

L'intégrer au projet éducatif, voire associatif du centre : un bel objectif à atteindre !



Vous trouverez sur le site www.ariena.org

à la rubrique « éco-responsabilité »

- des supports de base pour construire le plan d'actions,
- des exemples d'actions à mettre en œuvre,
- des outils d'évaluation et de suivi des actions réalisées.



Un plan d'actions techniques... et pédagogiques !

Une partie des actions portera sur des aspects techniques tels que les achats de lampes économes, de vélos ou de réducteurs de débit d'eau. Mais, la volonté d'agir pour l'environnement ne doit pas faire oublier une des missions principales de la structure d'accueil de loisirs : la transmission de valeurs citoyennes.

Permettre à tous les usagers de participer à la mise en œuvre concrète des actions fera de l'accueil de loisirs un lieu de vie partagé et ouvert sur l'extérieur.

Jardin participatif de HautePierre à Strasbourg.

L'accompagnement du centre socioculturel d'Obernai, une riche phase d'immersion

Le *CSC Arthur Rimbaud a été accompagné par la Maison de la Nature du Ried et de l'Alsace centrale pour mettre en place un éco-fonctionnement et permettre à l'équipe de développer des projets avec les publics accueillis. Les résultats positifs sont notamment liés au positionnement de la Maison de la Nature et au temps d'immersion.

À chacun son rôle !

Le positionnement de la Maison de la Nature a été décisif. Elle n'a pas fait à la place de la structure d'accueil, mais s'est positionnée comme référent au niveau de la méthode. Elle a facilité le cheminement de l'équipe du CSC en apportant un regard neutre et avisé.

L'importance d'une riche phase d'immersion



En pédagogie de projet, la phase d'immersion donne envie de faire et de comprendre, interpelle et montre que « c'est possible »... Sa richesse et sa diversité déterminent l'implication des participants et la réussite du projet.

Vivre et apprécier un repas différent dans un cadre de cuisine collective ! Une expérience à la Maison de la Nature qui a marqué les participants.

Les visites d'un centre de tri, d'une station d'épuration ont replacé concrètement les problématiques environnementales au cœur des pratiques quotidiennes.

La découverte de jardins partagés dans le quartier de HautePierre a marqué les esprits et a donné envie de faire un jardin au CSC.

Contacts :

- *Centre socioculturel Arthur Rimbaud – tél. 03 88 95 01 24
- Maison de la Nature du Ried et de l'Alsace centrale – tél. 03 88 85 11 30

- **Lieu :** Obernai (67)
- **Structure :** Centre socioculturel Arthur Rimbaud
- **Activité :** loisirs des enfants et aide aux devoirs, accueil de proximité et montage de projets pour les jeunes, accompagnement social et ateliers divers pour adultes.
- **Composition :** 16 salariés permanents dont 7 animateurs
- **Structure d'accompagnement :** Maison de la Nature du Ried et de l'Alsace centrale – Muttersholtz (67)



Un vélo pour les petits trajets.

« *Maintenant autonome sur le fonctionnement, nous ferons encore appel à des compétences techniques et pédagogiques extérieures dans le cadre de projets d'animations sur le thème de l'environnement* ».

Coordinatrice du projet au CSC.



Malle à tri.

Un plan d'actions pour la structure

La méthode a permis l'expression et la synthèse de 12 projets de développement durable.

De l'achat d'un vélo au lancement d'un projet jardin en passant par la promotion de produits locaux à la cafétéria, ces projets seront validés par le Conseil d'Administration.

Sensibilisation à la gestion des emballages.



Des P'tits Veinards plein d'énergie à Duttlenheim



L'accueil collectif de mineurs « les P'tits Veinards » de Duttlenheim a été accompagné par Alter Alsace énergies, association spécialisée dans la maîtrise de l'énergie et le développement des énergies renouvelables. Cette structure communale a un projet éducatif pluriannuel « *Sauvons la planète, agir aujourd'hui pour mieux vivre demain* » dans lequel de nombreuses actions en faveur de l'environnement ont été réalisées. Pour aller plus loin, elle avait besoin d'un coup de pouce extérieur.

Se former pour être autonome

L'objectif fixé avec l'équipe des P'tits Veinards était d'augmenter son autonomie en apportant formation, méthodologie, outils ainsi qu'un accompagnement technique et pédagogique sur un thème précis : **l'énergie**.

- Une formation sur ce thème a permis de déterminer les causes et les conséquences du réchauffement climatique et d'apporter une culture commune de base.
- Une formation sur la pédagogie de projet et l'utilisation d'outils pédagogiques sur le thème de l'énergie a apporté une méthodologie de projet adaptable à tous les thèmes.
- Une participation à une journée d'animation « *Sur les traces de l'énergie à la ferme Bussierre* » à Strasbourg a permis de vivre une expérience concrète d'animation.

Un état des lieux partagé

L'état des lieux permet de mettre en évidence les axes de progrès à investir. Il a été réalisé par l'équipe du centre à partir d'outils fournis par Alter Alsace énergies (grilles d'observation, questionnaires, tableau de suivi des consommations d'énergie).

Tous les acteurs concernés – enfants, parents, conseillers municipaux – ont été sollicités par :

- une **communication régulière** afin de les sensibiliser et les mobiliser dans la démarche,
- l'envoi de la synthèse de l'état des lieux avec un **questionnaire de consultation** pour recueillir leurs points de vue et idées d'actions.

- **Lieu** : Duttlenheim (67)
- **Structure** : accueil collectif de mineurs « Les P'tits Veinards » (locaux gérés par la commune)
- **Activité** : accueil collectif de mineurs et périscolaire (jusqu'à 60 enfants âgés de 3 à 12 ans)
- **Composition** : 1 responsable, 3 animatrices, 1 agent d'entretien
- **Structure d'accompagnement** : Alter Alsace énergies – Strasbourg (67)



Des perspectives d'actions

Le plan d'actions, défini par le comité de pilotage, sera mis en œuvre après concertation et appel à volontaires. Le conseil municipal est intéressé pour transposer cette démarche à l'ensemble de la commune. Une soirée publique doit d'ailleurs être organisée pour présenter les résultats de ce projet et sensibiliser les habitants. Deux des actions prévues sont :

- la mise en place d'un pédibus,
- l'ouverture du projet sur l'école attenante avec implication des classes.

L'énergie : un enjeu crucial pour les futures générations...

« Un conseiller municipal possédant une maison témoin écologique est très impliqué dans la démarche et nous accompagne régulièrement ».

Directrice des P'tits Veinards.

Contacts :

- **Accueil collectif des Mineurs**
« Les P'tits Veinards » – tél. : 03 88 50 71 53
- **Alter Alsace Energies** – tél. : 03 88 23 10 93

Quelques exemples d'actions !

La mise en œuvre d'une démarche d'amélioration continue permet la réalisation d'actions concrètes techniques et pédagogiques pour la préservation de l'environnement. Selon les contextes, les objectifs et les souhaits de chacun, des actions différentes sont possibles. En voici quelques exemples.

Installer un récupérateur d'eau de pluie

L'accueil de loisirs de Bréchaumont dans le Haut-Rhin a souhaité travailler avec la Maison de la nature du Sundgau autour de l'eau. Le lien entre fonctionnement de la structure et projet pédagogique a été privilégié. Un projet d'une semaine a mis les enfants en situation de chercheurs, expérimentateurs puis acteurs. Rechercher d'où vient l'eau et où elle va. Découvrir

le cycle de l'eau et réaliser que la qualité et la quantité d'eau disponible dépendent des gestes au quotidien. Pour clôturer le projet, les enfants ont installé un récupérateur d'eau de pluie pour arroser le jardin.

Contacts :

- *Accueil de loisirs de Bréchaumont* tél. : 03 89 08 06 82
- *Maison de la nature du Sundgau* tél. : 03 89 08 07 50



Se regrouper pour manger Bio

Suite à la venue du Moulin de Lutterbach, la *MJC de Bollwiller dans le Haut-Rhin a fait un récapitulatif des points à améliorer dans son fonctionnement et des questionnements qui en découlent. Une première action « tri des déchets » a été mise en place. Une restauration collective Bio est souhaitée et l'idée est de fédérer d'autres structures d'accueil afin de créer une demande réelle et concrète à laquelle pourraient répondre des fournisseurs.

Contacts :

**Maison des Jeunes et de la Culture de Bollwiller* – tél. : 03 88 48 10 04 // *Le Moulin de Lutterbach* – tél. : 03 89 50 69 50

Réaliser un jardin ouvert sur le quartier

Pour concilier la sensibilisation à la nature et la vie en ville, l'association *SINE a accompagné l'association Porte Ouverte à Strasbourg pour prendre en compte l'environnement dans la vie du centre. L'idée retenue a été d'aborder l'éco-citoyenneté à partir de l'aménagement d'un jardin ouvert sur le quartier. Les après-midi « jardinage » ont été un sujet de curiosité et de discussions pour les habitants du quartier. Certains ont même proposé leur aide et ont posé des questions sur les méthodes de jardinage du groupe. Ils ont ainsi été sensibilisés, tout comme les enfants, à la biodiversité et aux dangers des herbicides et pesticides chimiques.

Contacts :

- *Association Porte Ouverte* – tél. : 03 88 22 10 20
- **Strasbourg Initiation Nature Environnement* – tél. : 03 88 35 89 56

Mettre en place un système de tri des déchets

Avec le soutien pédagogique et technique de la Maison de la nature du delta de la Sauer, le centre socioculturel Robert Schuman à Haguenau (Bas-Rhin) a monté un projet intitulé « site propre » qui a permis, entre autres, la mise en place d'un système de tri des déchets. Tous les usagers (salariés, parents, enfants, élus) ont participé à la réalisation des différentes actions. Les enfants ont réalisé une affiche rappelant à chaque usager les bons gestes à faire.

Contacts :

- *Centre socioculturel Robert Schuman* tél. : 03 88 06 18 48
- *Maison de la nature du delta de la Sauer* tél. : 03 88 86 51 67



Freins et leviers

Avant d'initier une démarche collective d'amélioration continue, il faut avoir conscience des conditions à mettre en œuvre pour la réussite du projet et des difficultés régulièrement rencontrées.

Des conditions au service du projet

La motivation et l'implication de l'équipe salariée : le projet nécessite d'être porté en interne pour pouvoir être communiqué aux différents usagers. Cela concerne aussi bien les équipes pédagogiques, qui sont en relation directe avec les publics accueillis, que les équipes techniques et administratives. Sans cette motivation partagée, le projet ne sera pas pérenne.

La participation de l'ensemble des acteurs : les enfants, principaux usagers des locaux et les parents seront un appui très important et source de propositions d'actions. Le soutien d'un élu, d'un conseiller municipal apportera une autre dimension au projet et facilitera la réalisation des actions proposées.

La présence d'un intervenant extérieur : la prise en compte de l'environnement dans le fonctionnement d'une structure se heurte souvent aux habitudes comportementales. Un intervenant extérieur apportera un regard neutre et avisé sur les changements à opérer tout en mettant en œuvre la sensibilisation et la formation des usagers.

Des visites hors de la structure : les objectifs du projet peuvent paraître relativement abstraits. Quelles actions mener ? Avec quels moyens ? Et finalement, est-ce faisable dans notre structure ? Des visites et des sorties de terrain inscriront les participants dans du concret et les motiveront à agir.

Les enfants, petits et grands, sont une véritable source de propositions.

Des freins potentiels à connaître

Le temps à investir : il n'est pas toujours facile d'impliquer toute l'équipe, surtout lorsqu'il faut organiser des temps collectifs. C'est un investissement qui n'est pas perdu : dynamique d'équipe autour d'un projet et économies réalisées au travers des actions.

Le coût de certaines actions : toutes les idées seront les bienvenues pour construire le plan d'actions. Mais attention à ne pas se focaliser sur des actions trop coûteuses. Il faut les répertorier sans pour autant se décourager face à leur coût de réalisation. Elle trouveront dans le temps une place aux côtés des moins onéreuses.



Exemple de projet partagé : le jardin.



Des compétences et des outils : la structure ne possède pas toujours les compétences nécessaires dans l'équipe. Un accompagnateur (démarche globale) ou un intervenant extérieur (animation spécifique) apportera des méthodes et des outils pédagogiques et techniques adaptés. Pour un soutien éventuel, faire remonter ces besoins auprès de la fédération ou du réseau auquel adhère la structure.

La capacité d'agir sur les locaux : la structure n'est pas toujours propriétaire des locaux, elle partage même parfois les lieux avec l'école. La capacité d'action est alors limitée. Dans ce cas, proposer aux enseignants et aux gestionnaires des locaux de participer au comité de pilotage du projet.

Un réseau de structures et de compétences

Le réseau Ariena regroupe plus de 50 structures d'éducation à l'environnement qui, par leurs actions régionales et locales sur des thématiques diverses (faune, flore, milieux naturels, déchets, énergies, eau, développement durable, jardin, etc.) offrent à chacun la possibilité de comprendre son environnement et d'agir pour sa préservation.

Pour un accompagnement pédagogique et technique

Certaines associations du réseau Ariena, qui ont aussi une activité d'accueil de loisirs, ont mené une démarche de cohérence au sein de leur structure. Dans ce cadre, elles ont mis en place des actions malgré certaines contraintes fonctionnelles, éducatives et réglementaires. Cette expérience peut être profitable pour vos projets de prise en compte de l'environnement.

Pour de l'information et du conseil

Les associations citées plus haut apporteront savoirs et savoir-faire. Elles peuvent aussi vous aider à mener certaines actions à terme.

D'autres structures du réseau Ariena pourront également vous conseiller en présentant ce qu'elles ont réalisé et les moyens mis en œuvre (Pupilles de l'enseignement public Alsace, « la vie en vert » à Neuwiller-lès-Saverne, etc.).

D'autres enfin ont un champ d'intervention plus restreint. Elles apporteront des conseils et certaines vous accueilleront dans le cadre de visites (les musées, les fermes pédagogiques, le GORNA, etc.).

En dehors du réseau Ariena, d'autres structures pourront vous accueillir et vous conseiller de

manière générale ou sur une thématique spécifique (l'OPABA pour l'alimentation « biologique », le Colecosol ou la Fondation Max Havelaar pour le commerce équitable et les relations Nord-Sud, les espaces info énergies, etc.).

Vous trouverez sur le site www.ariena.org, à la rubrique « éco-responsabilité », des informations supplémentaires concernant ces structures.

Structures en démarche éco-responsable
(avec leur partenaire du réseau Ariena ■)



En plus de conseils, certaines de ces structures ressources peuvent intervenir directement auprès de vos équipes salariées et/ou des publics accueillis !

Éco-loisirs : un réseau de structures engagées

La volonté de faire évoluer les pratiques et les comportements au sein des accueils de loisirs est de plus en plus forte. De nombreuses structures mènent des actions pour préserver l'environnement. D'un autre côté, certains accueils de loisirs souhaitent s'engager pour l'environnement mais ne savent pas comment faire. Le réseau Éco-loisirs vise tout d'abord à réunir l'ensemble des accueils de loisirs et des associations du réseau Ariena qui les accompagnent afin de mutualiser les expériences de chacun. Il permettra également à des structures de se mettre en contact avec des associations d'éducation à l'environnement qui pourront les accompagner dans une démarche Éco-loisirs.

Contact : **Yann Delahaie** - Ariena, 6 route de Bergheim BP 30108 67602 Sélestat cédex tél : 03 88 58 38 47 - mail : yann.delahaie@ariena.org

Des documents pédagogiques et techniques :

• **Éco-enquête : les jeunes prennent la planète en main !** - *Planète sciences Méditerranée, 2005* — Livret pédagogique permettant de développer des actions éco-citoyennes avec les jeunes.

• **Éducation à l'environnement en Centre de vacances et de loisirs (CVL) et réglementation** - *La Jeunesse au Plein Air, 2004*
Document pédagogique téléchargeable au format Pdf. sur le site www.jpa.asso.fr

• **Agir pour l'environnement en CVL et L'alimentation dans les accueils collectifs de mineurs** - *La Jeunesse au Plein Air*
Plaquettes d'information téléchargeables au format Pdf. sur le site www.jpa.asso.fr

• **Planète attitude : les gestes écologiques au quotidien** - *G. Bouttier-Guérive et T. Thouvenot, 2004* — Ouvrage abordant le développement durable de manière simple et concrète.

• **Les cahiers d'ariena** - *Ariena* — Collection d'ouvrages pédagogiques de sensibilisation à l'environnement, qui aborde un grand nombre de thèmes naturalistes et environnementaux.

Sites internet :

www.educ-envir.org/ecorce/

<http://dimbali.eedf.fr>

www.envirodoc.org

www.comite21.org

www.ariena.org

> Cette brochure est téléchargeable sur ce site au format PDF. Si nécessaire, pensez à l'imprimer sur papier recyclé.

Pour aller plus loin...



• Cette brochure et le site Internet qui y est associé (www.ariena.org rubrique « éco-responsabilité ») sont le résultat d'expérimentations sur le terrain et de réflexions menées par des acteurs du groupe de travail « cohérence » du réseau Ariena :

Dorothee Kimmel, Gilles Lara (*Alter Alsace énergies*), Magali Savio (*Maison de la nature du delta de la Sauer*), Laurette Meschenmoser (*Le Moulin de Lutterbach*), Elisabeth Kulus (*Strasbourg initiation nature environnement*), Delphine Latron, Denis Gerber (*Maison de la Nature du Ried et de la l'Alsace centrale*), Peggy Wolf, Eric Ausilio (*Maison de la nature du Sundgau*), Julien Marchand, Blandine Bidault, Yann Delahaie (*Ariena*)

• Direction éditoriale : Elisabeth Lesteven, directrice de l'Ariena

• Conception / rédaction : Yann Delahaie, Blandine Bidault, Julien Marchand, Delphine Latron, Elisabeth Kulus, Dorothee Kimmel, Peggy Wolf, Magali Savio, Laurette Meschenmoser

• Comité de relecture : Elisabeth Lesteven, Olivier Duquénois, Fabio Bortolin (*Ariena*), Cécile Terrier, Céline Scolari (*Jeunesse et sports*), Philippe Mercklé (*Conseil Général du Haut-Rhin*), Claire Haderer (*Conseil Général du Bas-Rhin*), Hervé Prévost (*Fédération nationale des Francas*), Raynald Rigolot (*Fondation de France*)

• Photos : groupe « cohérence » du réseau Ariena, Les P'tits Veinards de Duttlenheim (p.5, p.11, jardin et maternelles p.13, 4^e de couverture), OCCE67 (p.2), CSC Arthur Rimbaud (p.10 à droite), Patrick Barbier (*maison et balai p.13*)

• Dépôt légal 2^e trimestre 2009 / ISSN : 1770-0337 / Nombre d'exemplaires : 3000 / Mise en page : www.atelierc.com / Imprimé sur papier recyclé - Imprimerie IDS Sélestat - mai 2009



[un accueil de loisirs éco-responsable]

Réalisé par l'Ariena et son réseau associatif dans le cadre de la politique concertée d'éducation à l'environnement qui réunit la Région Alsace et les départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin

Avec le soutien financier et technique de



Brochure imprimée sur papier recyclé.

